



Fonctionnaire de police blessé en service

Par **Patrickdu13**, le **10/06/2012 à 16:57**

Bonjour,

je suis fonctionnaire de police. J'ai une blessure en service reconnue (mai 2009) et l'administration souhaite que je fasse ma demande de "congés longue maladie" auprès de la sécurité sociale.

Je me demande s'ils ont le droit de me basculer administrativement ainsi. Quand je leur fais part de mon étonnement auprès du médecin contrôleur, ce dernier me dit que c'est la procédure normale.

J'aimerais avoir votre avis svp.

Par **P.M.**, le **10/06/2012 à 22:29**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...